Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le
ID : 077-200094209-20231213-860PXEAU2024-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Département de Seine & Marne**
**Arrondissement de Fontainebleau**

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT ET D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU BOCAGE

Lorrez le Bocage-Préaux – Blennes – Diant - Chevry en Sereine -Paley-Villebéon- Villemaréchal – Vaux sur Lunain

**23 rue de la tour – 77710 LORREZ LE BOCAGE – Tél 01.64.24.10.53 - interco.lorrez@orange.fr**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023

**Date de la convocation : 08/12/2023**
Membres en exercice : 16 - Membres présents : 8 – Membres votants : 8 & 1 pouvoir

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 13 décembre à 14h30, les délégués du syndicat intercommunal d'assainissement et d'adduction d'eau potable du bocage, légalement convoqués, se sont réunis en la salle des fêtes de Chevry en Sereine sous la présidence de M. Didier FOURDRAIN, Président du SIAAEP DU BOCAGE.

Etaient présents :

| | |
|---|---|
| CCPM - CHEVRY EN SEREINE : | M. Didier FOURDRAIN (pouvoir de M GASCUEL) - M. Claude D'ESTAMPES |
| LORREZ LE BOCAGE-PREAUX : | M. Michel DENISOT - M. Claudy GALLOIS |
| VILLEMARECHAL : | – M. Laurence KLEIN |
| VILLEBEON : | M. Didier MARCOIN- M. Francis PLE |
| CCPM : | M. Daniel VILLETTE |

Etaient absents excusés :

| | |
|---|---|
| VILLEMARECHAL : | M. Jean-Pierre GASCUEL (pouvoir à M. FOURDRAIN) |
| CCPM - DIANT : | Mme Isocline GARREAU |

Etaient absents :

| | |
|---|---|
| VAUX SUR LUNAIN : | M. Michel GRAO - M. Arnaud GRONFIER |
| CCPM - BLENNES | M. Laurent YONNET- M. Jean-François ROBERT |
| PALEY | M. Daniel GILLON - M. Michel COCHIN |

Etaient présents également :
M. Gary BEUGNET & Fabrice VEILLARD de la SAUR

## OBJET : Actualisation du prix de l'eau – au 1er janvier 2024

Considérant le budget du SIAAEP du bocage,
Considérant l'évolution des travaux prévus par le SIAAEP,
Considérant les annuités de l'emprunt contracté,
Considérant le prix actuel pratiqué par le SIAAEP pour les quatre communes suivantes adhérentes au syndicat (Lorrez le Bocage-Préaux, Chevry en Sereine, Vaux sur Lunain, Blennes), pour la commune de Diant, membre depuis 2012, pour la commune nouvelle de Villemaréchal membre depuis 2020, pour les communes de Villebéon et Paley qui ont adhéré au 1er janvier 2021 et ce, afin de tendre à moyen terme vers un prix identique pour toutes les communes du SIAAEP ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, DECIDE** de fixer la *part syndicale*
à compter du **1er janvier 2024 et applicable aux prochaines facturations** comme suit :

- **2.13 € HT/m3** pour les communes de Lorrez le Bocage-Préaux, Blennes, Chevry en Sereine et Vaux sur Lunain
- **2.13 € HT/m3** pour la commune de Diant.
- **2.13 €** HT/**m3** pour la commune de Villemaréchal
- **2.71 € HT/m3** pour la commune de Paley
- **3.16 € HT/m3** pour la commune de Villebéon

Une copie de cette délibération sera transmise au fermier (SAUR) après visa de la Sous-Préfecture.

Acte rendu exécutoire
Après affichage et dépôt en sous-préfecture le
fait à Lorrez le Bocage, le
le Président

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le
ID : 077-200094209-20231213-860PXEAU2024-DE

Pour extrait conforme
Le Président

Bocage
77710

M. Didier FOURDRAIN
Maire de Chevry en Sereine